

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 novembre 2024

PLFFG 2024 - (N° 538)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 123

présenté par

M. Amiel, M. Attal, M. Anglade, M. Becht, M. Belhaddad, Mme Bergé, M. Berville, Mme Borne, M. Bothorel, M. Boudié, Mme Yadan, M. Brosse, Mme Brulebois, M. Buchou, Mme Buffet, Mme Calvez, Mme Caroit, Mme Carteron, M. Caure, M. Causse, M. Cazenave, M. Jean-René Cazeneuve, M. Pierre Cazeneuve, M. Chenevard, M. Cormier-Bouligeon, M. Darmanin, Mme Delorme Duret, Mme Delpech, M. Dirx, Mme Dubré-Chirat, M. Fait, M. Fiévet, M. Frébault, M. Fugit, M. Gassilloud, M. Gouffier Valente, Mme Olivia Grégoire, Mme Hoffman, M. Huyghe, M. Jacques, Mme Klinkert, M. Labaronne, Mme Lakrafi, M. Laussucq, M. Lauzzana, Mme Le Feur, M. Le Gac, Mme Le Grip, Mme Le Meur, Mme Le Nabour, Mme Le Peih, Mme Lebec, M. Lefèvre, M. Lescure, Mme Levasseur, Mme Liso, M. Maillard, M. Marchive, M. Marion, Mme Marsaud, M. Masséglia, M. Mazars, Mme Melchior, M. Mendes, M. Metzdorf, M. Midy, Mme Miller, Mme Missoffe, M. Mongardien, M. Olive, Mme Panonacle, Mme Pouzyreff, M. Provendier, M. Riester, Mme Riotton, Mme Rist, Mme Rixain, M. Rodwell, Mme Rousselot, M. Rousset, M. Seo, M. Sitzenstuhl, M. Sorre, Mme Spillebout, M. Séjourné, Mme Liliana Tanguy, M. Terlier, Mme Thevenot, M. Travert, Mme Vidal, Mme Vignon, M. Vojetta et M. Woerth

-----

**ARTICLE LIMINAIRE**

I. – À la quatrième ligne de la troisième colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« -5,7 »

le nombre :

« -5,4 ».

II. – En conséquence, à la septième ligne de la même colonne du même tableau au même alinéa, substituer au nombre :

« -6,1 »

le nombre :

« -5,8 ».

III. – En conséquence, à la neuvième ligne de ladite colonne, substituer au nombre :

« 42,8 »

le nombre :

« 42,9 ».

IV. – En conséquence, à la dixième ligne de la même colonne, substituer au nombre :

« 56,8 »

le nombre :

« 56,6 ».

V. – En conséquence, à la onzième ligne de la même colonne, substituer au nombre :

« 1 657 »

le nombre :

« 1 652 ».

VI. – En conséquence, à la douzième ligne de la même colonne, substituer au nombre :

« 2,1 »

le nombre :

« 1,8 »

VII. – En conséquence, à la quinzième ligne de la même colonne, substituer au nombre :

« -5,4 »

le nombre :

« -5,3 ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à interpeller le Gouvernement sur la possibilité de réaliser des efforts supplémentaires d'amélioration du solde public en 2024. Cela passerait par l'anticipation de mesures fiscales actuellement prévues pour 2025, comme de mesures de réduction plus fortes des

dépenses, qu'il s'agisse de mesures réglementaires (fin du remboursement des tests Covid sans ordonnance par exemple) ou d'annulations supérieures de crédits.